

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 3 décembre 2019 :

- RCA19-08-5 sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2020;
- RCA19-08-6 sur l'approbation du budget de fonctionnement de la SDC La Zone Décarie Nord et visant à décréter les cotisations pour l'année 2020;
- RCA20-08-1 sur les tarifs.

Avis est aussi donné que ces règlements sont déposés au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 11 décembre 2019

Benoit Turenne, LL.B.  
Secrétaire du conseil d'arrondissement

## PUBLIC NOTICE

NOTICE is given that the following by-laws have been adopted by the Saint-Laurent Borough Council at its general meeting of December 3, 2019:

- RCA19-08-5 on tax on services for 2020;
- RCA19-08-6 to approve the budget of *SDC La Zone Décarie Nord* and to fix the contributions for 2020;
- RCA20-08-1 on fees.

Notice is also given that these by-laws are filed at the Citizen's Office, located at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, at the disposal and for the information of any interested person.

Montréal, December 11, 2019

Benoit Turenne, LL.B.  
Secretary of the Borough Council